



La Maison de la Suisse, sur les bords de la Tamise, proposera des fondues moitié-moitié selon la recette châteloise. DR

La fondue du Tivoli à la carte du chef Mosimann, à Londres

CHÂTEL-SAINT-DENIS • *La cheffe de cuisine de l'établissement châtelois intégrera la brigade de la Maison de la Suisse, lors des JO de Londres.*

STÉPHANE SANCHEZ

Une part de Châtel-Saint-Denis – la plus savoureuse diront certains – brillera aux Jeux olympiques de Londres du 25 juillet au 12 août prochain. Le café du Tivoli, connu loin à la ronde pour ses fondues, dépêchera en effet sa cheffe de cuisine Marlène Perroud à la Maison de la Suisse. Mission de la Châteloise: cuisiner la raclette et la fondue, selon la recette qui fait depuis 40 ans la réputation du Tivoli. Ceci pour les clients de la vitrine officielle de la Suisse, qui prendra ses quartiers au Glaziers Hall, près du London Bridge, sur les bords de la Tamise.

«Marlène Perroud collaborera avec le responsable de la restauration de la Maison de la Suisse», se réjouit Sarah Colliard, la patronne du Tivoli. «Il n'est autre qu'Anton Mosimann, sans conteste le plus célèbre des cui-

siniers suisses à l'étranger» – le chef a régalé de nombreuses stars internationales, ainsi que la famille royale d'Angleterre. Et l'aventure s'annonce même encore plus riche puisque la Maison de la Suisse, ouverte au grand public, accueillera des manifestations culturelles, gastronomiques et sportives et sera aussi bien fréquentée par des athlètes que par des responsables politiques, des artistes ou des chefs d'entreprises.

Déjà à Salt Lake City

«J'avais moi-même vécu l'expérience en 2002 à Salt Lake City», poursuit Sarah Colliard. «C'était génial, parce que les athlètes helvétiques venaient fêter leurs médailles à la Maison de la Suisse. Du coup, j'ai approché Swiss Olympic pour un nouveau partenariat. Et ça a marché!» La patronne, qui vient de

vivre un heureux événement, ne se rendra donc pas elle-même à Londres. «Marlène Perroud, qui est ma cheffe depuis trois ans et demi, sera la seule représentante du Tivoli.»

Suprême luxe: «La Maison se chargera de loger ma cheffe et de fournir tout le matériel», précise Sarah Colliard. C'est Fromage Gruyère SA qui fournira les mélanges, avec le soutien de l'Interprofession du Gruyère. Entre 700 et 800 paquets de 460 grammes traverseront ainsi la Manche pour garnir le stock du représentant londonien de l'affineur. «Nous livrerons aussi une dizaine de meules de Gruyère AOC 1655 pour les réceptions», précise Gérard Roux, directeur de l'entreprise bulloise. I

> La Maison de la Suisse sera librement accessible au public entre le 20 juillet et le 12 août 2012.

www.houseofswitzerland.org/fr/london.html

EN BREF

FLAMATT

Motocycliste blessé

Un motard de 34 ans, qui roulait sur la Bernstrasse entre Oberflamatt et le centre du village jeudi vers 18 h, est entré en collision avec une voiture conduite par une femme de 22 ans. La collision s'est produite lorsque le conducteur du deux-roues a obliqué à gauche en direction d'une station-service. Il a été transporté à l'hôpital.

GIVISIEZ

Un camion «Petit Poucet»

Le conducteur d'un tracteur auquel était arrimé un semi-remorque a perdu, jeudi vers 17 h, une partie de son chargement entre la route de la Chassotte, à Givisiez, et la route de Cormanon à Villars-sur-Glâne. L'homme, âgé de 24 ans, s'est arrêté à la rue du Centre pour attendre les secours. Il avait mal vérifié le système de fermeture de sa remorque et il se trouvait en surcharge. L'édilité de Givisiez et le centre d'entretien des routes nationales ont nettoyé la chaussée, et le trafic a été perturbé durant 90 minutes.

VILLAZ-SAINT-PIERRE

Passage à niveau fermé

La police cantonale annonce la fermeture à toute circulation du passage à niveau à la gare de Villaz-St-Pierre les nuits du 9 au 13 juillet entre 22 h 45 et 6 h du matin pour travaux de drainage. Une déviation sera mise en place.

CUEILLETTE

Un bolet hors normes trouvé à la Berra

CHRISTINE WUILLEMIN

Le panier d'Armand Donzallaz n'était pas assez grand pour contenir l'énorme champignon qu'il a cueilli mardi matin dans la région de la Berra. Il s'agit d'un cèpe des pins (*Boletus pinophilus*) de 1,4 kilo dont le chapeau mesure 35 cm de diamètre. «De toute ma vie, c'est la première fois que je vois un spécimen aussi gros», s'exclame ce champignonnier averti de 77 ans, résidant à La Roche, et pour qui les forêts du canton de Fribourg n'ont plus aucun secret.

Un étonnement que partage Dominique Menoud, responsable du contrôle des champignons en Gruyère. «Un cèpe des pins de presque 1,5 kilo, c'est rare. Il est aussi gros car le mycélium (ndlr: filaments sur lesquels croissent les champignons) s'est concentré à un même endroit au lieu de former un réseau sous-terrain pou-



Armand Donzallaz: «Je vais aux champignons depuis que je suis gamin.» CHRISTINE WUILLEMIN

vant donner naissance à une dizaine de champignons».

Une taille inhabituelle donc aussi inhabituelle dans la région, le cèpe des pins préférant les montagnes valaisannes. Sa chair étant très appréciée des gourmets, le monstre finira en croûtes aux champignons. «La meilleure manière de les déguster», affirme Armand Donzallaz. I

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Le WiFi devant la justice

STÉPHANE SANCHEZ

Fin 2010, une enseignante mettait en cause la salubrité d'une salle de classe du bâtiment la Châteloise, à Châtel-Saint-Denis. Une alerte au WiFi ou à l'électromagnétisme qui a mobilisé des experts, ainsi que la Direction de l'instruction publique («LL» des 14 juillet et 2 décembre 2011), lesquels ont au final déclaré la salle adéquate. Benoît Rey, titulaire d'un brevet d'avocat et compagnon de l'enseignante, a néanmoins récemment porté sa cause devant le Tribunal cantonal.

Le Châtelois conteste une décision du préfet de la Veveyse, qu'il avait saisi en début d'année d'une double dénonciation administrative à l'encontre du conseil communal, en particulier du syndic. L'une imputait à la

commune un manquement à son obligation de veiller à la santé des élèves. L'autre lui reprochait une violation de la législation sur l'information, Benoît Rey considérant notamment comme lacunaires les documents publiés sur le sujet par la commune.

«Or, le préfet, qui a un rôle de surveillance des communes, a refusé ces dénonciations sans motiver sa décision», explique Benoît Rey, qui souhaite précisément qu'une autorité se prononce sur le dossier. «Le cas échéant, je suis résolu à déposer une plainte administrative auprès du Conseil d'Etat», assure-t-il. Le préfet de la Veveyse, Michel Chevalley, n'a pas souhaité s'exprimer sur sa décision. I

EN BREF

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Les nouveaux chasseurs reçoivent leur diplôme

La Fédération des chasseurs fribourgeois a fêté hier soir à Châtel-Saint-Denis ses 45 nouveaux chasseurs, dont cinq femmes. Ils ont reçu leur diplôme au terme d'une vaste formation longue de 18 mois. Et qui comprend des cours très variés sur les armes, le tir, l'écologie, les mammifères, les oiseaux ou encore les chiens de chasse. Sans oublier de nombreuses activités pratiques comme l'entretien de biotopes ou le comptage de gibier. Un total de 66 candidats s'était inscrit en janvier 2011 à cette formation préparatoire à l'examen de chasse, pratique et théorique. AL

TORNY

Le radar mis à l'enquête

Les documents relatifs à la demande d'approbation des plans de constructions militaires du radar de 13,8 mètres pour les avions, prévu à Torny, peuvent être consultés à l'administration communale du 10 juillet au 10 septembre («La Liberté» du 23 mai 2012). Tout au long de la mise à l'enquête publique de cette installation nécessaire à la sécurité aérienne, la population concernée aura l'occasion de soumettre des propositions par écrit à l'administration communale. Le délai pour déposer opposition échoit le 10 septembre, indique la «Feuille officielle» parue hier. TB

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Un don de 10 000 francs

La Confrérie des verres solidaires a annoncé mercredi qu'un don de 10 000 francs a été fait à la suite du bon bilan de la Fête de la musique à Châtel-Saint-Denis. Les bénéficiaires sont l'association Tendres pattes à Fiaugères, l'Aide sociale Haute-Veveyse, l'Aide sociale Basse-Veveyse et le dernier don est anonyme. Pour rappel, quelque 4500 personnes ont applaudi les 24 heures de concerts gratuits de cette 11^e édition de la manifestation dédiée à la musique. CV

URSY

Aux urnes le 25 novembre pour un Conseil général

Les citoyens d'Ursy iront voter le 25 novembre pour savoir s'ils souhaitent remplacer leur assemblée communale par un Conseil général de 50 membres. Une date annoncée dans la «Feuille officielle» d'hier et par les autorités communales dans un communiqué. Pour rappel, une initiative populaire est à l'origine de cette votation. Elle a abouti par 184 signatures – 176 étaient exigées. TB

SORENS

Espace bien-être au camping

Les propriétaires du camping de Sorens, Hélène et Daniel Tornare, viennent d'inaugurer un nouveau bâtiment dédié au bien-être. Un investissement de 130 000 fr. comprenant notamment un grand jacuzzi et un sauna. Cet espace est accessible à tous.

BULLE

Route Pierre-Alex fermée

La police cantonale annonce la fermeture à toute circulation de la route Pierre-Alex à Bulle à la hauteur du chemin de Biffé, du lundi 9 juillet au vendredi 9 novembre, pour des travaux de génie civil.